

Retraite à points - retraites en moins !

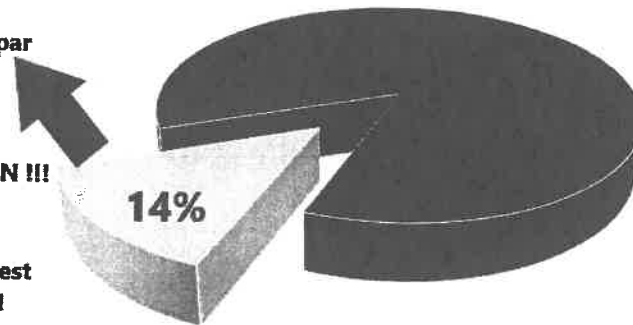
• Un SYSTÈME UNIVERSEL PAR POINTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Plus ton salaire est élevé, plus tu as de points... sans aucune garantie sur le montant de ta pension !

Imaginez cette part
divisée par 100... ou par
200...

Pensez-vous manger
autant de gâteau? NON !!!

La seule part qui
augmente toujours, c'est
celle des actionnaires !

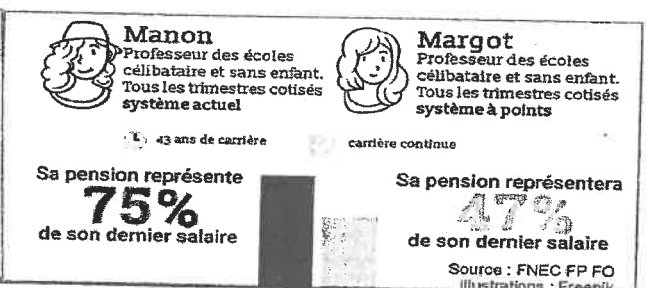
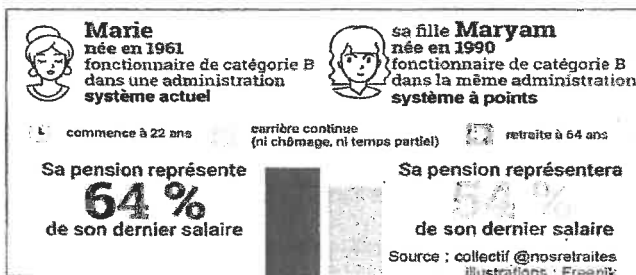
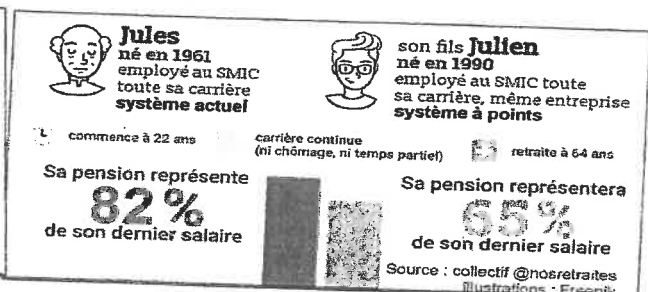
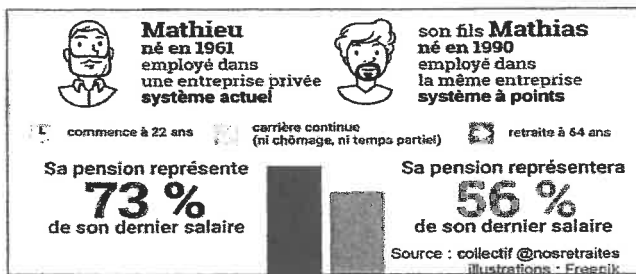


Que nous soyons 15 ou 20
millions de retraité·es...

Que le PIB augmente ou
baisse...

Le pourcentage du PIB
pour les retraites, sera le
même.

Même avec les critères les plus optimistes retenus dans ces exemples : recrutement à 22 ans, carrière continue sans périodes de chômage, ni temps partiel, ni accidents de la vie, les montants des retraites et des pensions baisseront avec un système à points.



LE SYSTÈME À POINTS EST CALCULÉ SUR LA TOTALITÉ DE LA CARRIÈRE, Y COMPRIS LES PLUS MAUVAISES PÉRIODES.

Le système à points calcule la pension sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 25 meilleures années pour le privé ou les 6 derniers mois pour le public.

Il fait entrer dans le calcul les années les plus mauvaises, les périodes non travaillées et entraîne donc mécaniquement une baisse de la pension.

Le système à points reproduit les inégalités de la vie active, à l'inverse du système par annuités qui les réduit en ne comptant que les meilleures années. Il prend en compte le salaire de début de carrière, logiquement plus faible que les suivants.

PAROLES D'EXPERT !

« Le système par points, en réalité ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue: ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions. »
Grand oral de François Fillon, candidat à « la primaire de la droite », devant le Medef, le 10 mars 2016 (Public Sénat)

INCERTITUDE

Tout pourra changer chaque année
1€ cotisé achète un certain
nombre de droits à la retraite une année
donnée, et un nombre différent de droits
une autre année.
Pour une année de départ en retraite,
le nombre de points déterminera
une pension de retraite mensuelle,
une année suivante la pension sera
différente.
RIEN N'EST GARANTI
ET NOUS N'AURONS
AUCUNE VISIBILITÉ.